Kecueil > hebdomadaire

13 juin 2013 n° 21 / 7558e pages 1401 à 1464

189º année

CHRONIQUE / Généralités

Ontologie et déontologie de la doctrine

> Alain Supiot

1421

ÉDITO

1401 Mariage, pas encore vraiment pour Tous!, Félix Rome

ACTUALITÉS

- Séparation et régulation des activités bancaires : adoption en deuxième lecture par l'Assemblée 1404
- Vaccin contre l'hépatite B: participation à l'apparition d'une sclérose en plaques
- 1415 Hospitalisation libre pour trouble mental : principe de liberté d'aller et venir

POINT DE VUE

Registre national des crédits aux particuliers : l'occasion (encore) manquée?, Véronique Legrand

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1429 Chronique: Que reste-t-il du secret des correspondances entre l'avocat et son client?, Patricia Hennion-Jacquet
- 1436 Panorama: Droit de la filiation, Frédérique Granet-Lambrechts
- Notes: Sentences arbitrales internationales rendues à l'étranger à propos de contrats publics: 1445 quelle compétence pour la juridiction administrative française?, note sous CE 19 avr. 2013, Paul Cassia
- 1451 Ombre et lumière sur l'office du juge dans l'apurement des effets du divorce, note sous Civ. 1^{re}, 20 mars 2013, Sophie Le Gac-Pech
- 1456 Notion et portée de la règle d'unicité du contrat de travail à salaire différé en cas d'exploitants successifs, note sous Civ. 1re, 27 févr. 2013, Franck Roussel
- 1460 Portée des mentions manuscrites requises de la part de la caution, note sous Civ. 1^{re}, 10 avr. 2013, Jérôme Lasserre Capdeville et Gaël Piette

ENTRETIEN

1464 Jean-Michel Bruguière, Frédéric Dumont - Rapport Lescure : réflexions sur des propositions relatives au numérique



Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux 75685 PARIS CEDEX 14 Tél. (Rédaction) 0140645366 Fax 0140645466 www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL. DIRECTEUR DE LA PUBLICATION, SYLVIE FAYE

CONSEIL SCIENTIFIQUE Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER Denis MAZEAUD, Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition

REDACTION

DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef Sabrina LAVRIC (5356) Rédactrice en chef adjointe

REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370) • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET Commerce électronique: Cédric MANARA Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU Société et marché financier: Alain LIENHARD

• EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284) Florine LHUILLIER (5363) Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique: Patrick VERDON (5448) Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Christophe CHEVALLEY Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 0141484792 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN. Responsable

Tél: 0820 800 017 - Fax: 0140648992 Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 398 € HT (406,36 € TTC)

Etranger: 464 € HT Prix au numéro: 19,40 € TTC

ISSN 0034-1835 N° CPPAP 1012 T 82206 JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

53101 Mayenne cedex Dépôt légal - Juin 2013

Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 € Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14° RCS Paris 572 195 550 Siret 572 195 550 00098 Code APE 5811Z TVA FR 69 572 195 550 Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient un encart broché Recueil/Dalloz Avocats

SOMMAIRE



DROIT DES AFFAIRES

authentique: déchéance du droit aux intérêts,

Transports à motocyclette: inconstitutionnalité

partielle du régime, Cons. const., 7 juin 2013

Droits d'auteur: résiliation de contrats de

Affaire LVMH-Hermès: confirmation de la

dispense d'une offre publique d'acquisition,

Marchés d'instruments financiers: notion de

service d'investissement, CJUE 30 mai 2013

Contrat-Responsabilité-Assurance

non-respect du délai d'obtention d'un prêt,

Promesse de vente: action en restitution du dépôt de garantie, Civ. 3°, 29 mai 2013

Pari sportif: annulation par l'opérateur pour

soupçon de fraude, Montpellier, 22 mai 2013

Changement de régime matrimonial: date

Nullité du mariage pour bigamie: point de

départ du délai pour agir, Civ. 1^e, 29 mai 2013

Récompense à la communauté: travaux sur un

bien propre du conjoint, Civ. 1^{re}, 29 mai 2013

DROIT IMMOBILIER

Mandat de recherche: distinction du mandat

prescription de droit commun, Civ. 2º, 30 mai 2013

de négociation, Civ. 1^{re}, 29 mai 2013

Restitution d'allocations de logement:

d'effet entre époux, Civ. 1^{re}, 29 mai 2013

Vaccin contre l'hépatite B: participation à

l'apparition d'une sclérose en plaques,

Famille-Personne-Succession

cession et action directe contre l'exploitant,

Séparation et régulation des activités bancaires: adoption en deuxième lecture

Banque-Crédit-Garantie

par l'Assemblée nationale

Prêt hypothécaire conclu par acte

Consommation

Civ. 1[∞], 29 mai 2013

Contrat d'affaires

Civ. 1^{ro}, 29 mai 2013

Com. 28 mai 2013

Civ. 3°, 29 mai 2013

Civ. 1[∞], 29 mai 2013

1407

Propriété intellectuelle

Société et marché financier

DROIT CIVIL

Promesse de vente: caducité pour

1404

ÉDITO par Félix Kome

1401 Mariage, pas encore vraiment

Libre circulation des personnes: interdiction d'accès au territoire d'un Etat membre, CJUE 4 juin 2013

1412 DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Agression par un chien (blessures involontaires): lien de causalité,

Crim. 29 mai 2013

Presse et communication

Indépendance de l'audiovisuel public: présentation de deux projets de lois Publication d'extraits de procès-verbaux d'audition: droit à réparation,

Civ. 1[∞], 29 mai 2013

Diffamation: inconstitutionnalité des règles de défense du prévenu, Cons. const., 7 juin 2013

Procédure pénale

Mandat d'arrêt européen: extension de remise pour une infraction antérieure, CJUE 30 mai 2013

1414

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Refondation de l'école: adoption du projet de loi par le Sénat

Santé publique

Hospitalisation libre pour trouble mental: principe de liberté d'aller et venir,
Civ. 1º, 29 mai 2013

1416

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Licenciement économique (consultation): entreprise d'au moins 50 salariés, Soc. 29 mai 2013

Accident du travail (faute inexcusable): indemnisation de la perte d'emploi, Soc. 29 mai 2013

Salarié protégé: plus de réintégration en cas de prise d'acte, Soc. 29 mai 2013 Représentativité syndicale: choix du délégué

syndical, Soc. 29 mai 2013

Centres d'aide par le travail: applicabilité du statut de travailleur, Soc. 29 mai 2013

Sécurité sociale

Accident de travail (obligation de sécurité): compétence juridictionnelle, Soc. 29 mai 2013 Contentieux (péremption d'instance): recherche des diligences prescrites, Civ. 2e, 30 mai 2013

1412

1411

Agent immobilier

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Maintien d'une mesure de rétention: demande d'asile dilatoire, CJUE 30 mai 2013 1418

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Notification de jugement: mention du lieu d'exercice du recours, Soc. 29 mai 2013



1400

Registre national des crédits aux particuliers: l'occasion (encore) manquée? par Véronique Legrand



CHRONIQUES

1421

Ontologie et déontologie de la doctrine par Alain Supiot

1429

Que reste-t-il du secret des correspondances entre l'avocat et son client ? par Patricia Hennion-Jacquet

PANORAMA

1436

Droit de la filiation mars 2012 - mars 2013 par Frédérique Granet-Lambrechts

NOTES

1445

Sentences arbitrales internationales rendues à l'étranger à propos de contrats publics: quelle compétence pour la juridiction administrative française?, note sous CE 19 avr. 2013 par Paul Cassia

1451

Ombre et lumière sur l'office du juge dans l'apurement des effets du divorce, note sous Civ. 1™, 20 mars 2013 par Sophie Le Gac-Pech

1456

Notion et portée de la règle d'unicité du contrat de travail à salaire différé en cas d'exploitants successifs, note sous Civ. 1^{re}, 27 févr. 2013 par Franck Roussel

1460

Portée des mentions manuscrites requises de la part de la caution, note sous Civ. 1^{re}, 10 avr. 2013 par Jérôme Lasserre Capdeville et Gaël Piette



1464

Jean-Michel Bruguière, Frédéric Dumont - Rapport Lescure: réflexions sur des propositions relatives au numérique

À L'ATTENTION DES AUTEURS

•

Les manuscrits envoyés pour publication au Recueil Dalloz donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), soit à Sabrina Lavric (s.lavric@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du Recueil Dalloz, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes: pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).